

VOINÉMONT

Renforcer l'attractivité du cœur de village en secteur protégé



Données-clés

Temporalité : arrêt des pesticides en 2020.

Surface : 300 m².

Configuration : cimetière traditionnel autour de l'église avec revêtement en Grève de Meuse et cailloux de Moselle.

Principe d'intervention : Végétalisation et embellissement de l'ancien cimetière ceint d'un muret qui permet une vue depuis la rue et contribue ainsi à la qualité des aménagements proposés en cœur de village.

Réalisation

Méthode :

- Reprise légère des sols des allées avec un mélange terre /pierre de marque déposé JUVAL®
- Réutilisation des cailloux dans les inter-tombes pour un chantier zéro déchet
- Semis de gazon à croissance lente avec microtrèfle
- Maintien des arbustes et arbres existants

Investissement : 2 660 euros HT, soit 8.66 euros HT/m² pour un équivalent de 4,5 jours de travaux.

Traitement des inter-tombes : les inters-tombes sont fauchées au rotofil à vitesse réduite.

Semences : Mélange professionnel avec croissance lente et spécial milieux difficiles.

Fleurissement : 3 arbres, beaucoup de vivaces, enherbement et développement de coquelicots.



Cimetière historique
accompagnant l'église classée

VOINÉMONT

Renforcer l'attractivité du cœur de village en secteur protégé

Entretien :

- Avant travaux : 4 jours de désherbage plusieurs fois par an, pour un résultat non satisfaisant.
- Après réaménagement : 1,5 jours répartis pour moitié à la tonte (2 tontes annuelles) et moitié au désherbage pour un résultat très qualitatif.

Règlement de cimetière : non.

Valorisation / participation des usagers

Communication : informations via la presse locale et les réseaux sociaux, sur Facebook.

Participation du public : aucune participation du public pendant les travaux, mais plutôt pour aider l'employé communal.

gauche
Récupération
et replantation des sedums

droite
Ambiance ombragée
apportée par les arbres



gauche
Allée utilisée par les enfants
pour aller de l'école à la cantine

droite
Autre sedum caractéristique
du site



Retour d'expérience

Points de vigilance : Soulignons l'importance de la présentation de la proposition d'intervention par l'entreprise devant l'ensemble du Conseil municipal, ce qui a permis à chacun de comprendre et de s'approprier la démarche et ainsi de s'en faire le relais auprès des habitants de la commune.